

Paris, le 11 juillet 2007

Conseil du STIF du 11 juillet 2007

Le Conseil du STIF, réuni sous la Présidence de **Jean-Paul Huchon**, a voté plusieurs mesures mettant en oeuvre les priorités sur lesquelles le STIF s'est engagé depuis sa décentralisation pour améliorer les transports publics de l'Ile-de-France.

Les principales concernent la modernisation du RER, l'augmentation de l'offre de transport du métro et des bus Mobilien mais aussi l'exploration de nouveaux modes de transports telle que la navette fluviale.

RER : plusieurs mesures pour une meilleure régularité et le confort des voyageurs. Pour améliorer de façon rapide et significative le fonctionnement du RER D, le STIF a adopté un projet de desserte qui permettra l'amélioration de 5 points de régularité sur toute la ligne dès le mois de décembre 2008 et qui renforce l'offre sur la semaine pour le nord de la ligne.

Un programme de 288,72M€ financé à 50% par le STIF a également été voté pour la rénovation de 119 rames du RER B qui permettra aux 565 000 voyageurs quotidiens de la ligne de bénéficier d'un plus grand confort. Il se traduira aussi par une meilleure ponctualité avec le réaménagement du terminus de Mitry-Claye, première étape du Projet RER B Nord+, destiné à un renforcement de l'offre. Le STIF contribuera à cette opération à hauteur de 29,2M€.

D'autre part, une étude par simulation informatique a montré que la suppression de la relève du conducteur systématique entre la RATP et la SNCF sur le RER B à la gare du Nord permettrait de fluidifier la circulation dans le tunnel Châtelet Gare du Nord des RER B et D d'une manière similaire au doublement du tunnel par un deuxième ouvrage et ce pour un délai moindre. La signature des nouveaux contrats du STIF avec la SNCF et la RATP sera conditionnée à la mise en oeuvre d'une solution permettant d'éviter cette relève, source d'irrégularité, avec l'objectif de juillet 2008.

Une importante augmentation de l'offre de transport sur le métro... Observant une augmentation de la fréquentation sur l'ensemble du réseau métro, le Conseil du STIF a voté une offre supplémentaire globale de 6% sur la ligne 3 et de 15% le matin à l'heure de pointe, à partir du 16 juillet 2007.

D'autres renforts sont prévus sur la ligne 2 en novembre et la ligne 7 début décembre.

...et le réseau des bus Mobilien. Pour répondre aux exigences de mobilité des franciliens, l'ensemble des départements de grande et de petite couronne ainsi que la Ville de Paris vont bénéficier d'une augmentation très importante de l'offre sur les réseaux de lignes Mobilien.

40 M€ seront consacrés à la modernisation du réseau des bus dont 10M€ pour la grande couronne, 23M€ pour la petite couronne et 7M€ pour Paris.

Plus de transports en commun dans les quartiers classés Politique de la ville. Un programme d'actions en faveur des 157 quartiers classés Politique de la ville en Ile-de-France a été voté pour le Conseil. Son ambition est de donner la priorité à la prévention par un renfort de la présence humaine dans les transports et une augmentation de la desserte, en heures creuses, des zones les moins bien desservies.

L'expérimentation de nouveaux modes de transport : la navette fluviale

Soucieux de répondre à l'évolution de la pratique du transport public et d'exploiter de nouvelles possibilités, le STIF désormais compétent sur le transport public fluvial, a décidé la mise en service, mi 2008, d'une navette fluviale sur la Seine, entre la Gare d'Austerlitz et l'Ecole vétérinaire de Maison Alfort.

Contact Presse

STIF - Geneviève Richard – 01 47 53 28 42

Que fait le STIF pour le RER ?

RER D : plusieurs mesures pour améliorer la régularité sur toute la ligne

Le Conseil du STIF a pris connaissance des résultats de la concertation publique qui s'est déroulée entre janvier et mars 2007 et des conclusions d'une expérimentation permettant d'améliorer la réalisation de l'interconnexion entre le nord et le sud de la ligne, principale source d'irrégularité.

Au regard de ce double travail, le Conseil a validé la mise en œuvre, pour le mois de décembre 2008, d'un projet permettant l'amélioration de 5 points de régularité pour toute la ligne du RER D.

En quoi consiste le projet :

Concernant la partie sud de la ligne : maintien de l'offre de transport à l'exception de 4 trains en provenance de Malesherbes dont le terminus sera la gare de Châtelet-les-Halles. Cette mesure permettra d'améliorer la régularité de l'ensemble du RER D.

Concernant la partie nord : renforcement de l'offre de transport sur toute la semaine décomposée de la manière suivante :

- pour améliorer la régularité : l'offre sera adaptée aux heures de pointe et basée sur l'expérimentation réalisée aux mois de janvier et février 2007. Elle limite le nombre de trains mais maintient l'intervalle maximal actuel de 9mn entre deux trains.
- pour répondre aux demandes exprimées lors de la concertation publique relative à la possibilité de déplacements pour les travailleurs en horaires décalés : doublement de l'offre en soirée (jusqu'à 22h00) dans le sens sud-nord et une augmentation de 50% (également jusqu'à 22h00) dans le sens nord-sud du lundi au samedi.
- pour répondre à la surcharge de certains trains et à la faible motorisation des ménages concernés par la ligne D nord, une augmentation de l'offre d'environ 30% les samedis, dimanches et fêtes.

RER B : 288,72 M€ pour améliorer le confort des voyageurs et la régularité des trains

Le Conseil du STIF a voté une convention de financement pour la rénovation du matériel roulant de la ligne B du RER.

Ce vaste programme d'un montant de 288,72 M€ concerne 135 rames. Il prévoit une rénovation intérieure et extérieure des voitures et notamment la mise en place d'une climatisation et d'un espace bagages pour les voyageurs se rendant aux aéroports. Les rames seront également mises aux normes de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Ce programme de rénovation va permettre aux 565 000 voyageurs quotidiens du RER B de bénéficier d'un plus grand confort et se traduira aussi par une amélioration de sa ponctualité.

Le calendrier s'échelonne de 2008 à fin 2014.

Ces investissements seront financés par le STIF à hauteur de 50%, soit 144,36M€, la RATP et la SNCF partageant les 50% restants.

Le Conseil a également voté le Réaménagement du Terminus de Mitry-Claye – RER Nord.

Inscrit dans le contrat de projets Etat-Région, ce réaménagement constitue un maillon essentiel du Schéma Directeur du RER B dont l'objectif est de résoudre les principales difficultés rencontrées sur la ligne pour en améliorer la régularité. Le projet global consiste à permettre un meilleur retournement des trains par la création d'une quatrième voie, l'aménagement d'un terminus et l'extension du site de maintenance.

Le STIF participe au financement de cette deuxième phase à hauteur de 29,2%M€ sur un coût total du projet de 65M€. Les travaux débiteront en 2007 pour une mise en service prévue pour 2011.

Importante augmentation de l'offre de transport sur le métro et le réseau de bus Mobilien

Plus de métros sur la ligne 3 Pont de Levallois – Gallieni

Le STIF a voté une augmentation de 6% de l'offre de transport sur la ligne 3 du métro à partir du 16 juillet 2007.

Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un programme de renforcement d'offre plus global du réseau du métro prévu dans le budget du STIF pour l'année 2007.

Le trafic sur la ligne 3 a connu ses dernières années une augmentation de sa fréquentation comparable à celle observée sur l'ensemble du réseau métro. Elle dessert des secteurs en plein développement tels que une partie du 17^{ème} arrondissement et Levallois Perret. Le prolongement de la ligne 14 à Saint Lazare a également induit un trafic supplémentaire sur cette ligne.

Les voyageurs bénéficieront de 15% de trains en plus le matin à l'heure de pointe, avec un intervalle entre chaque train qui passe de 1mn55 à 1mn40 pendant l'hyper pointe.

Le soir, entre 19h et 20h30 l'intervalle entre chaque train sera de 5mn et non plus de 7/8mn et en début de soirée, il passera à 7mn30 au lieu de 8mn15.

Le STIF étudie les conditions de renfort de deux autres lignes avant la fin de l'année. Il s'agit de la 2 en novembre et de la 7 début décembre, qui feront l'objet d'une décision du Conseil d'ici la fin de l'année.

Plus de bus pour la petite et grande couronne

Le Conseil du STIF a délibéré en faveur d'une augmentation très importante de l'offre de bus pour les réseaux de lignes Mobilien desservant l'ensemble des départements de grande et de petite couronne ainsi que la Ville de Paris.

10M€ seront consacrés à la grande couronne, 23M€ à la petite couronne et 7M€ à Paris.

Ce dispositif est le deuxième volet d'un programme de modernisation des bus du réseau régional engagé en 2006. 70 M€ ont permis de mettre aux normes Mobilien 76 lignes desservant la petite et la grande couronne. Cette deuxième phase concernera la mise aux normes de 50 lignes supplémentaires ainsi que l'étude pour la création de 9 lignes.

La norme Mobilien assure aux voyageurs une meilleure fréquence, une plus grande amplitude grâce à des aménagements garantissant des temps de parcours plus courts, la fluidité et la régularité des bus. Le programme voté par le Conseil s'échelonne sur les années 2007 et 2008.

Plus de transports en commun dans les quartiers classés Politique de la ville

Le Conseil du STIF a voté la relance d'un programme d'actions en faveur des quartiers classés Politique de la ville.

La mise en place de ce programme dont l'ambition est de donner la priorité à la prévention se traduira par un renfort de la présence humaine dans les transports et une augmentation de la desserte, en heures creuses, des zones les moins bien desservies. Il est le fruit d'une importante concertation qui a associé au STIF l'ensemble des acteurs concernés, collectivités locales et entreprises.

L'Ile-de-France compte 157 quartiers classés Zones Urbaines Sensibles et 453 lignes desservant ces quartiers, soit 40% du total des lignes.

Présentation du futur dispositif :

Concernant la prévention : le STIF subventionnera le recrutement dans les entreprises privées, de cadres chargés de la prévention. Ils rejoindront les 460 agents d'ambiance et contrôleurs déjà subventionnés par le STIF pour les actions conduites dans le cadre de la politique de la ville. Ce cadre sera chargé de faire le lien avec les dispositifs locaux de prévention et de donner toutes leur dimension aux actions de prévention engagées sur le terrain.

Pour la RATP et la SNCF, le STIF finance dans le cadre du dispositif actuel 2400 agents pour sécuriser les réseaux par leur présence. Pour les années à venir, le STIF mettra la prévention au cœur des futurs contrats d'exploitation.

Concernant l'augmentation de l'offre : à partir du mois de septembre, 25 lignes desservant 65 quartiers classés politique de la ville bénéficieront d'un renfort d'offre conséquent. L'heure creuse possède le potentiel intégrateur le plus fort pour ces quartiers, permettant à ces populations, souvent captives des transports en commun d'être mobiles tout au long de la journée et de la semaine.

Ces lignes viennent s'ajouter aux 65 lignes Mobilien qui desservent les quartiers classés Politique de la Ville et ont déjà bénéficiés de renforts d'offre substantiels.

L'expérimentation de nouveaux modes de transport : la navette fluviale

Le Conseil du STIF a voté la création d'une navette fluviale sur la Seine, entre la Gare d'Austerlitz et l'Ecole vétérinaire de Maison Alfort.

Cette ligne, véritable service public de transport fluvial en terme de fréquence et de qualité de service, sera de fait une expérimentation sur une durée de deux ans, qui permettra d'offrir une visibilité au mode fluvial et d'évaluer, notamment, la clientèle potentielle, le niveau de l'offre, la continuité, la régularité et la qualité du service. Le prolongement du parcours de la navette fluviale à l'ouest, jusqu'à Suresnes, dépendra des résultats de l'expérimentation.

La navette fluviale est un mode de transport encore peu connu. Il peut répondre au changement profond de la pratique du transport public, plus répartie sur la journée, différente, à l'air libre, plus agréable.

Ce projet illustre les nouvelles compétences du STIF qui s'est attaché, au delà des études, à proposer aux franciliens l'expérimentation d'une première boucle dès le deuxième semestre 2008.

Le parcours : 6 escales desserviront Gare d'Austerlitz -> Bibliothèque François Mitterrand/Tolbiac (à l'aller) -> Bercy (au retour) -> Ivry Port -> Maisons Alfort Ecole Vétérinaire.

Le temps de parcours : (données indicatives)

- gare d'Austerlitz – Bibliothèque François Mitterrand – Ivry : 30mn
- Maisons Alfort – Ivry – Bercy – Gare d'Austerlitz : 42mn
- Bercy – Ivry (en passant par la Gare d'Austerlitz et la Bibliothèque F. Mitterrand) : 47mn

Fréquence et amplitude :

En semaine, les bateaux passeront à chaque arrêt toutes les 20 minutes en heure de pointe. En heure creuse et les week-ends, l'intervalle sera de 30mn.

Qualité de service : les bateaux seront couverts et équipés de chauffage. Les escales seront équipées d'abribus.

Tarifcation : la tarification francilienne existante pour les abonnements sera appliquée, un titre à tarification spéciale spécifique pour les déplacements hors abonnement est à l'étude.